

LIMOGES...

AU MOYEN ÂGE



3. Dossier **documentaire** enseignant



3.1 Histoire de Limoges

...au Moyen Âge

1- L'époque troublée du Bas Empire : d'Augustoritum aux cités médiévales

Le Limousin porte la trace en maints endroits des destructions et incendies qui accompagnent le passage des peuples germaniques déferlant sur la Gaule romaine à la fin du III^e siècle. Un énorme travail de restauration mobilise alors les efforts de plusieurs empereurs. L'Aquitaine est administrativement divisée en deux provinces et la cité des Lémovices est placée dans l'Aquitaine première, avec Bourges pour métropole. Pour tenter de se mettre à l'abri de nouvelles attaques, des réduits fortifiés sont aménagés en réutilisant les matériaux des bâtiments récemment détruits pour la construction du rempart et des nouvelles habitations : le *castrum* d'Augustoritum va ainsi s'implanter à proximité de la ville gallo-romaine sur une hauteur dominant la Vienne, le Puy Saint-Etienne. Cette cité du Bas Empire va devenir la ville épiscopale et le cœur du Limoges haut médiéval.

A compter du IV^e siècle, quelques exploitations agricoles sont pourvues d'un lieu de culte chrétien et des oratoires s'élèvent dans les nécropoles publiques associées à de grandes routes ou d'importants carrefours : c'est le cas de celle où le corps de saint Martial est inhumé.

Les certitudes sont rares concernant ce personnage considéré comme le fondateur de l'Église de Limoges et son premier évêque, mais les indices convergent pour situer son arrivée et son action missionnaire à la fin du III^e ou au début du IV^e siècle. Si un culte important est bien attesté sur son tombeau par des textes de la fin du VI^e siècle (Grégoire de Tours), il convient en revanche de rejeter le récit hagiographique qui, élaboré aux IX^e et X^e siècles, finit par faire de lui un prestigieux apôtre contemporain du Christ.

Dès le IV^e siècle, la cité des Lémovices est érigée en diocèse et le *castrum* équipé d'une église cathédrale avec ses annexes (baptistère Saint-Jean). Dans le même temps, se met en place le long processus de création des églises paroissiales dont les premières voient le jour au cœur des agglomérations existantes. Ce processus ne prendra fin qu'au XII^e siècle.

2- Le Limousin mérovingien

Tandis que les Wisigoths christianisés s'imposent en Aquitaine (Toulouse), les Francs - païens - commencent à coloniser les territoires septentrionaux. L'histoire limousine de ce temps est quasiment muette. Après la victoire de Clovis à Vouillé en 507, l'Aquitaine, dont le Limousin ne saurait être dissocié, doit vivre sous la coupe de la Gaule franque. Des révoltes éclatent sporadiquement au long des VI^e, VII^e, et VIII^e siècles. En ces temps mérovingiens, la civilisation matérielle du Limousin prolonge à bien des égards l'Antiquité gallo-romaine : l'usage de la tuile plate à rebords se poursuit par exemple jusqu'à la fin du premier millénaire et témoigne de la forte romanité du territoire.

Les sources documentaires sont pauvres mais les écrits de Grégoire de Tours et les récits hagiographiques mettent en lumière quelques personnages liés pour l'essentiel aux progrès de la christianisation. L'évêque qui met progressivement en place un clergé paroissial s'assure de la collaboration de quelques « ermites-missionnaires » qui font œuvre d'évangélisation dans quelques points stratégiques : Amand et Junien, Victurnien, Léonard, Psalmet... sur les tombeaux desquels un culte se développe avec succès.

3- Le Limousin carolingien : du comté de Limoges au duché d'Aquitaine

Au début du VIII^e siècle, la famille mérovingienne est très affaiblie : la lutte d'influences entre les différents prétendants est ouverte. C'est alors que la progression des combattants arabes, en obligeant les Aquitains à recourir à l'aide franque, permet à Charles Martel et ses successeurs de s'emparer du pouvoir monarchique : en 751, Pépin le Bref inaugure la dynastie carolingienne.

Après le passage des armées arabes, la résistance ducale d'Aquitaine ne désarme pas et il faut neuf campagnes à Pépin le Bref pour mater les révoltes. Le Limousin est particulièrement touché par les destructions systématiques ordonnées par le roi carolingien : les fortifications de Limoges sont tour à tour abattues et relevées. Après avoir contenu les ultimes soubresauts de la résistance aquitaine, Charlemagne reconnaît le phénomène aquitain tout en s'assurant son contrôle : il flatte les vellétés d'autonomie en créant en 778 un « royaume d'Aquitaine », qu'il confie toutefois à son propre fils Louis le Pieux et place sous administration franque. A compter de 794, Louis le Pieux s'installe à demeure en Aquitaine, se déplaçant de villa royale en villa royale.

Vers 840, alors que les fils de Louis le Pieux sont occupés à se partager l'empire carolingien, les premiers raids normands touchent l'Aquitaine. Même si le Limousin semble relativement épargné, les populations prennent des mesures de protection en engageant des travaux de fortifications et en mettant les reliques à l'abri... : celles de saint Martial sont ainsi provisoirement cachées dans la forteresse de Turenne (Corrèze), celles de sainte Valérie à Chambon, où elles vont rester.

Dans le courant du IX^e siècle, les liens entre le Limousin et la monarchie carolingienne semblent se resserrer. En 848, Charles le Chauve est sollicité par les clercs de Saint-Martial afin qu'il approuve et soutienne la transformation de leur communauté : simple chapitre canonial annexé au chapitre cathédral, elle souhaiterait passer à l'ordre monastique. L'abbaye Saint-Martial, dont le contrôle échappe à l'évêque, voit ainsi le jour. Elle va être à l'origine du développement d'un second noyau urbain, tout près de la cité épiscopale qui abritait déjà un monastère de moniales (Sainte-Marie-de-la-Règle).

A la fin du IX^e siècle, l'autorité carolingienne est amoindrie. Dès 887, l'élection à la couronne s'effectue selon le degré d'efficacité dans la lutte contre les Normands. Les Grands contrôlent souvent plusieurs comtés : de puissantes principautés territoriales se font et se défont ainsi. Malgré leur caractère instable, elles sont de plus en plus dangereuses pour l'autorité monarchique qui a pourtant contribué à leur constitution.

Le comté de Limoges se trouve définitivement réuni en 927 à la principauté des comtes de Poitiers. Dans le même temps, l'espace limousin est progressivement partagé entre un certain nombre de maisons vicomtales parmi lesquelles celle de Limoges s'impose comme la plus éminente. La construction de résidences castrales et de fortifications d'importances diverses accompagne la mise en place de la cartographie seigneuriale.

4- XI^e-XIII^e siècles : l'essor et le dynamisme des deux cités

Autour de l'an Mil, la société médiévale change de visage. Limoges illustre bien la grande vague d'urbanisation que connaît alors l'Occident chrétien.

Aux temps mérovingiens, la ville se résume à la Cité fortifiée du Puy Saint-Etienne, résidence de l'évêque et du comte, siège du groupe épiscopal, aux portes de laquelle des clercs de la cathédrale assurent le service du culte auprès des restes de saint Martial, dans l'ancienne nécropole paléochrétienne. Vers l'an Mil, alors que le comte réside à Poitiers, la Cité est devenue la ville exclusive de l'évêque mais elle n'est plus le seul pôle d'attraction. Le succès du culte de saint Martial a suscité, à 300 mètres de là, l'apparition d'un nouveau noyau de peuplement qui se clôt lui aussi d'une enceinte. Ce « château Saint-Martial » auprès duquel le vicomte de Limoges est parvenu à implanter sa résidence (aujourd'hui place de la Motte) est appelé à un bel avenir.

Ce dédoublement urbain ouvre toutefois une ère de rivalités entre les deux « villes », sans parler des problèmes soulevés par l'implantation en un même lieu de trois puissants détenteurs de l'autorité seigneuriale : l'évêque, l'abbé de Saint-Martial et le vicomte de Limoges. Eux-mêmes concurrents, ils vont bientôt se trouver confrontés aux résistances des deux communautés urbaines.

Comme ailleurs, le Limousin se couvre en outre de mottes castrales. Leurs propriétaires sont parfois les établissements ecclésiastiques : au milieu du XII^e siècle, le vicomte de Limoges tient ainsi la plupart de ses châteaux des abbayes de Saint-Martial et de Solignac ou du chapitre de Saint-Yrieix. L'évêque de Limoges s'avère être l'un des plus grands propriétaires de châteaux du Limousin, au-delà parfois du cadre diocésain. Les relations à l'intérieur de cette caste aristocratique reposent sur des rapports de force et sont agitées, malgré les efforts de pacification constants de l'Eglise.

D'une manière générale, l'Eglise dynamise l'activité culturelle. Trois chroniqueurs de l'abbaye Saint-Martial en rendent compte : Adémar de Chabannes († v.1034), Geoffroy de Vigeois († v.1184) et Bernard Itier († v.1225).

Les grandes abbayes bénédictines limousines sont alors prestigieuses. Elles possèdent et contrôlent un grand nombre d'églises paroissiales, essaient en prieurés : l'abbaye Saint-Martial possède ainsi pour sa part plus de 80 prieurés, dont 47 dans le diocèse à la fin du XII^e siècle. Au X^e siècle, cette dernière bénéficie de l'influence réformatrice de Cluny dont elle rejoint l'ordre en 1062 et va tirer ainsi profit d'un réseau monastique d'envergure européenne.

Les XI^e et XII^e siècles sont également marqués par la réforme grégorienne. Le Limousin participe à l'expérience érémitique du temps qu'illustrent Geoffroy du Chalard, Etienne de Muret, Gaucher d'Aureil, Marc et Sébastien de Lartige. Certaines de ces expériences sont parfois à l'origine de nouveaux ordres religieux : les disciples d'Etienne de Muret, établis à Grandmont dans les monts d'Ambazac, créent au XII^e siècle un ordre dont le succès rapide est spectaculaire.

Les évêques de Limoges incitent par ailleurs les chanoines à se réformer (communautés de Saint-Léonard) mais il y a aussi des fondations *ex nihilo* : au Chalard, à Aureil. Un autre mode de vie religieuse directement lié à la croisade apparaît au XII^e siècle : le pape Urbain II, prédicateur de la croisade, entraîne à la suite de son passage à Limoges le départ de nombreux chevaliers limousins pour l'Orient. La participation militaire des Limousins reste forte par la suite.

5- Au cœur de la querelle franco-anglaise

En 1137, Aliénor d'Aquitaine, héritière du comte de Poitiers, épouse le roi de France Louis VII. Par cette union, elle lui donne la possibilité d'exercer en son nom sa suzeraineté directe sur l'ensemble du duché. Mais quinze ans plus tard, le divorce royal réduit à néant les espoirs royaux de domination de l'Aquitaine.

En 1152, Aliénor épouse en secondes noces Henri II Plantagenêt, duc de Normandie, qui accède au trône d'Angleterre deux ans plus tard. Le nouveau suzerain semble avoir très vite l'Aquitaine en mains. Sa présence active, autoritaire, voire envahissante, est fréquemment attestée en Limousin : on le voit ordonner la destruction des murailles de la ville du Château de Limoges en raison d'un désaccord avec ses habitants ou confier à deux seigneurs anglo-normands le soin d'administrer la vicomté de Limoges pendant la minorité du jeune Adémar V. Le Limousin semble subir l'occupation des Plantagenêt et notamment être au cœur de leurs différends familiaux.

Après être resté un certain temps à l'écart des conflits, Adémar V, le vicomte de Limoges, prend résolument fait et cause contre son seigneur anglais qu'il harcèle de manière incessante, suivi en cela par les comtes de Comborn, Ventadour et Turenne. Pour contrer les bandes de routiers amenés par Richard Cœur de Lion, une armée de chevaliers limousins réunis à l'instigation de l'évêque de Limoges et de l'abbé de Saint-Martial livre alors bataille à ces « brabançons ».

Richard Cœur de Lion succède à son père disparu en 1189. Lorsqu'il regagne ses possessions après quatre ans d'absence, la situation s'est considérablement aggravée et c'est en guerroyant contre le vicomte de Limoges qu'il est blessé mortellement à Châlus.

Après les victoires de Philippe Auguste, le Limousin cesse d'être le terrain des luttes anglaises et l'histoire y reprend des proportions régionales. Avec le traité franco-anglais de Paris en 1259, le Limousin retombe partiellement dans la mouvance des Plantagenêt et les différentes puissances rivales, seigneuriales et urbaines, jouent alors tour à tour la carte anglaise contre la carte française et vice versa. Henri II avait soutenu le Consulat, institution municipale, pour mieux affaiblir le vicomte de Limoges, âme de la résistance ; ses descendants Plantagenêt poursuivent cette politique. Toutefois, l'intérêt des vicomtes de Limoges est désormais de se soumettre au roi de France afin d'obtenir son aide contre le Consulat ; le conflit, resté latent pendant quelques décennies, connaît à nouveau une crise aiguë à partir de 1262. Cette « guerre de la vicomté » va durer quinze ans et s'achever par l'anéantissement - au moins provisoire - de toutes les institutions municipales. La montée du pouvoir monarchique face aux villes et aux puissances seigneuriales s'illustre ici parfaitement.

6- Le grand mouvement d'urbanisation

Le Limousin s'ouvre au grand mouvement d'urbanisation qui saisit l'Occident et plusieurs noyaux urbains s'affirment. Limoges y tient de loin la première place. Plus l'importance urbaine de Limoges s'accroît, plus la rivalité Château Saint-Martial / Cité Saint-Étienne s'exacerbe jusqu'à dégénérer en antagonisme violent et faire prendre à chacune des deux villes des positions opposées dans le conflit Capétiens / Plantagenêt.

Au XII^e siècle, les deux agglomérations débordent au-delà de leurs murailles respectives. Des faubourgs se peuplent et s'animent.

Grâce au succès grandissant du pèlerinage à Saint-Martial, le Château affirme définitivement sa supériorité sur la Cité Saint-Étienne. Les travaux de construction portent dès le XI^e siècle sur l'abbatiale du Sauveur et les bâtiments monastiques mais aussi sur les enceintes successives qui ont progressivement relié l'enceinte de l'abbaye aux fortifications de la résidence vicomtale. La réalisation la plus spectaculaire est celle qui, au début du XIII^e siècle, clôt par un mur d'enceinte précédé d'un vaste fossé, un espace de plus de trente hectares qui enferme l'abbaye et ses dépendances, la motte et ses dépendances, deux églises paroissiales, des quartiers d'habitations et des terrains à bâtir en suffisance. L'activité économique est grande au Château où l'artisanat et le commerce semblent jouir d'une grande liberté. Tanneurs, corroyeurs, drapiers, orfèvres et émailleurs semblent contribuer particulièrement au renom de la ville cependant que les activités commerciales importantes rythmées par deux foires locales annuelles amènent les marchands limousins à fréquenter régulièrement les grandes foires de Champagne.

Dans la Cité, les réalisations ont porté dès le XI^e siècle sur la reconstruction de la cathédrale : on songe à substituer un édifice gothique à l'édifice roman, projet qui sera réalisé étape par étape. Les relations difficiles avec le Château conduisent la Cité à se doter au XIII^e siècle de son propre pont, le pont Saint-Etienne.

A cette même époque, les villes les plus importantes accueillent de nouveaux religieux dont l'objectif est de lutter contre les éventuelles hérésies par des prédications de qualité : c'est ainsi que s'installent à Limoges quatre couvents de Mendiants (Dominicains, Franciscains, Carmes, Augustins).

7- XIV^e et XV^e siècles : les temps difficiles

Le Limousin n'échappe ni à la crise qui frappe l'Europe au XIV^e siècle, ni aux violences de la guerre de Cent ans. Famines, peste, guerre aggravent les conditions de vie, ruinent le commerce et renforcent l'isolement.

Durant plusieurs décennies, les villes murées et les forteresses sont des enjeux majeurs dans la lutte franco-anglaise. Offensives et contre offensives des deux rois affectent le Limousin jusqu'à ce que le traité de Brétigny reconstitue une grande Aquitaine anglaise comprenant le Limousin. Mais la gestion exigeante du roi anglais en Aquitaine assure au roi de France l'appui des populations locales qui va permettre à Charles V la reconquête. En 1370, pour s'être ralliée au roi de France, la Cité de Limoges subit de terribles représailles mais le Château se rend au roi de France l'année suivante

Au début du XIV^e siècle, Philippe le Bel conforte la présence royale en concluant des accords de paréage avec l'évêque de Limoges pour certaines villes importantes de sa seigneurie, telle que la Cité de Limoges ou Saint-Léonard.

Le calme ne revient vraiment qu'au milieu du XV^e siècle qui marque le temps de la reconstruction sur un paysage sociopolitique en pleine transformation. Sous un contrôle royal de plus en plus fréquent, les villes confirment leurs institutions municipales. L'Eglise entreprend les restaurations qui s'imposent, répare et reconstruit les églises paroissiales.

D'après Bernadette Barrière, « Richesses du Moyen Age », in *Encyclopédie Bonneton - Haute-Vienne*, Paris, éd. Bonneton, 2005, pp.19-55

...Maquette de Limoges, vers l'an Mil



Limoges vers l'an mil

Réalisation P. Chauprade, 1990

© Tous droits réservés – Musée des Beaux-Arts de Limoges

...Maquette de Limoges, vers 1270



Limoges en 1270

Réalisation P. Chauprade, 1990

© Tous droits réservés – Musée des Beaux-Arts de Limoges

...Maquette de Limoges, vers 1680

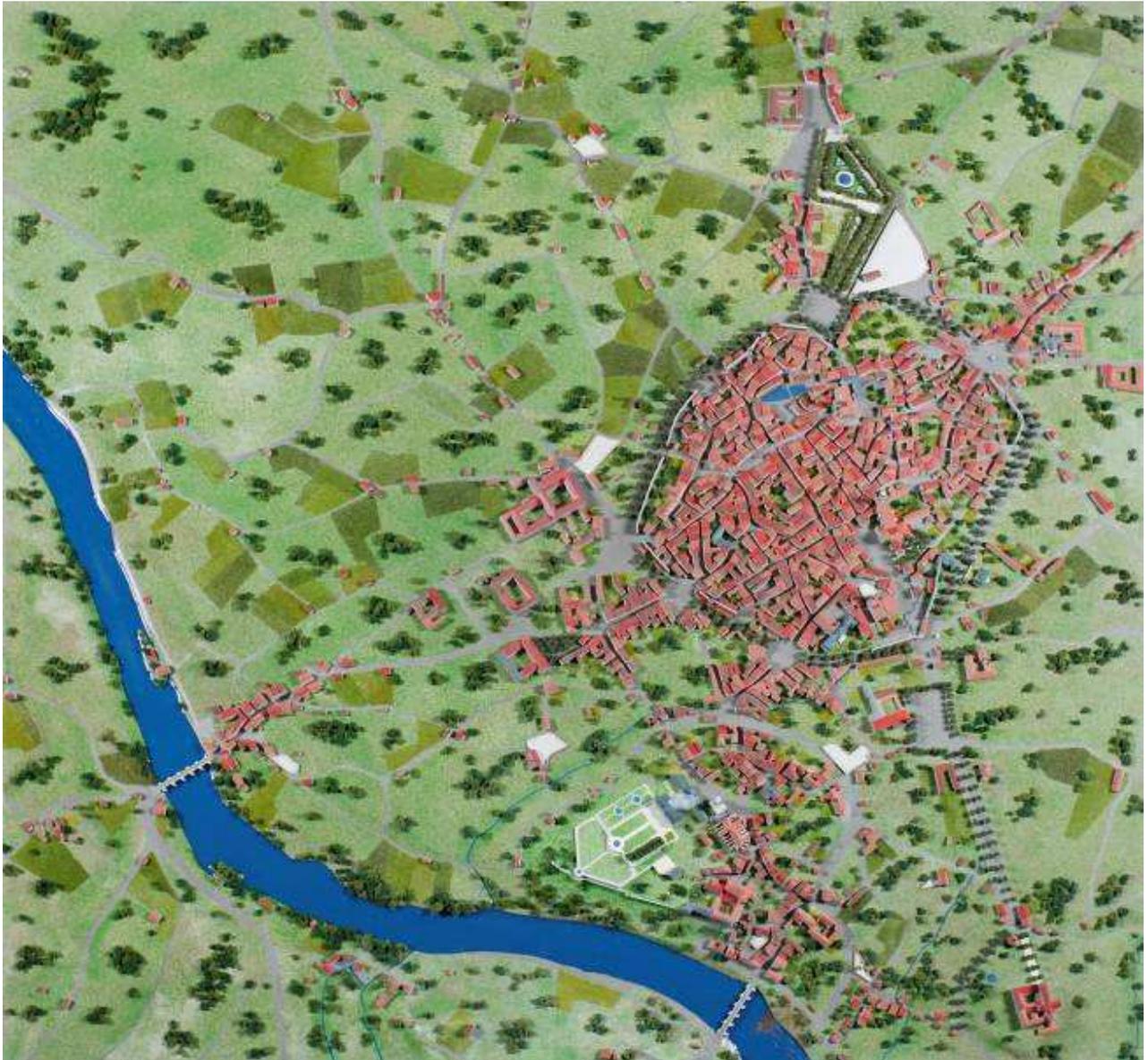


Limoges en 1680

Réalisation Ducaroy Grange, 2010

© Tous droits réservés – Musée des Beaux-Arts de Limoges

...Maquette de Limoges, vers 1780



Limoges en 1780

Réalisation Ducaroy Grange, 2010

© Tous droits réservés – Musée des Beaux-Arts de Limoges